

COLLABORATION GAGNANTE #4

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'INNOVATION SOCIALE (ORIS)

Enjeu : Les concepts et pratiques de l'IS connaissent un intérêt grandissant parmi les intervenants du développement socioéconomique au Maroc pour leur utilité dans la réponse aux problèmes sociaux et sociétaux complexes du pays. Cependant, l'accès à la connaissance des meilleures pratiques développées aux niveaux national et international est très limité. L'expérience marocaine de l'innovation sociale, en cours de dessin, devra être capitalisée et diffusée par et pour les acteurs publics, privés, civils et académiques.

Objectif : Développer les capacités des praticiens régionaux du développement et d'innovation sociale à user des meilleures pratiques en IS par (1) la production d'informations scientifiques sur les problématiques et innovations sociales, (2) le développement de l'ingénierie pour l'action et de formation des professionnels et (3) la capitalisation de modèles d'intervention à l'usage des décideurs sectoriels.

Transformation ciblée : L'ORIS coordonnera la co-construction par les acteurs régionaux de la connaissance théorique et pratique sur l'innovation sociale. Il pourra également jouer un rôle leader dans le développement d'une offre régionale de la formation professionnelle répondant, de manière dynamique aux besoins identifiés. Il servira enfin de point d'ancrage des différents acteurs de l'IS (porteurs de projets, structures d'accompagnement, bailleurs, ...) pour s'outiller et agir avec impact.

Composantes d'action : Constitution d'une Alliance nationale multi-acteurs de pilotage du DRAIS ; Diagnostic de l'existant et identification des gaps (étude de marché) ; Définition de l'offre de valeur et du business model ; Validation du projet avec les acteurs constituant l'alliance régionale ; Déploiement et mesure d'impact.

Acteurs impliqués : Conseil régional /Agence régionale d'exécution des projets ; Université de la région concernée ; Structures d'accompagnement associatives et/ou privées ; Comité Régional de Développement Humain ; Agences de la coopération internationale.

Principes : Rigueur scientifique des travaux de l'ORIS ; Ancrage territorial des acteurs et initiatives de l'ORIS ; Partage des expériences et ressources entre membres de l'Alliance.

Indicateurs d'impact : Nombre de publications scientifiques indexées ; Nombre d'outils créés pour la collecte, traitement et diffusion de la connaissance ; Nombre de partenariats avec son écosystème de l'ORIS ; Nombre de professionnels formés et insérés grâce à l'ORIS.